

LE JOURNAL DES ASNIÉROISES  
ET DES ASNIÉROIS

**N° 157**  
**AVRIL-MAI-JUIN 2026**



**ASNIÈRES-SUR-OISE**  
*entre Nature et Histoire*

# L'Actu



**Un nouveau  
conseil municipal**  
PAGE 2-3



**Retour de classe de neige**  
PAGE 6



**Fabienne César  
Thérapeute**  
PAGE 8



**C'EST LE PRINTEMPS**

Profitez des beaux jours  
et de la nature!

## Le mot du Maire



Chères Asniéroises, Chers Asniérois,

À l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez choisi de renouveler votre confiance à l'équipe municipale avec 63 % des suffrages.

Ce résultat clair traduit à la fois la reconnaissance du travail accompli au cours du précédent mandat et l'adhésion au projet que nous vous avons proposé pour les années à venir. Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser nos remerciements les plus sincères.

Votre mobilisation, vos encouragements et les nombreux témoignages de soutien reçus durant cette période ont été précieux. Ils expriment votre attachement à notre commune et votre volonté de poursuivre, ensemble, une dynamique engagée au service d'Asnières-sur-Oise.

Durant cette campagne, nous avons fait le choix de présenter un projet fondé sur des propositions concrètes, une vision claire et des engagements transparents.

Dans un contexte électoral parfois animé, certaines affirmations ou présentations de notre action ont pu susciter des interrogations ou ne pas refléter pleinement la réalité des faits. Nous avons, pour notre part, toujours veillé à apporter des réponses précises, vérifiables et accessibles à tous.

Fidèles à notre conception de l'action publique, nous continuerons à privilégier la clarté, la transparence et le respect du débat démocratique.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées, avec une ambition renouvelée : agir concrètement pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir. Les premiers projets présentés dans ce numéro en sont l'illustration. Qu'il s'agisse du cadre de vie, des équipements, du soutien à nos écoles et à nos associations, ou encore de la transition environnementale, chaque initiative poursuit un objectif simple : être utile à tous.

Nous sommes pleinement conscients des défis qui nous attendent. Certains projets demanderont du temps, des procédures et des partenariats, parfois au-delà des seules compétences de la commune. Mais vous pouvez compter sur notre engagement à défendre nos intérêts, à porter vos attentes et à conduire les projets avec sérieux, méthode et transparence.

Cette nouvelle étape s'écrira avec vous. La participation citoyenne, notamment à travers les référents de quartier et les temps d'échange, continuera d'occuper une place centrale dans notre action. Car c'est collectivement que nous construirons l'avenir d'Asnières-sur-Oise.

Encore merci pour votre confiance.

Avec tout mon dévouement,

**Eric Therry**

Maire d'Asnières-sur-Oise

## UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux conseillers municipaux, élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans, se sont réunis vendredi 20 mars pour élire le Maire et ses adjoints. À l'issue du premier scrutin secret, Eric THERRY remporte 19 suffrages sur 23. Il est donc déclaré élu Maire à la majorité absolue et installé immédiatement. Ensuite, le conseil a procédé à l'élection des adjoints pour laquelle une seule liste a été déposée. Les 4 candidats y figurant ont donc été élus adjoints à la majorité absolue.



**Éric THERRY** - Maire



**Sylvie PESLERBE**  
1<sup>ère</sup> Adjointe



**Philippe MARCOT**  
2<sup>e</sup> Adjoint



**Sandrine BONNETAIN**  
3<sup>e</sup> Adjointe



**Jacques LETELLIER**  
4<sup>e</sup> Adjoint



**Geneviève DA SILVA**



**Serge LOPEZ**



**Catherine FRITZ**

## LE CHIFFRE DU MOIS

**61,52%**

C'est le taux de participation aux élections municipales 2026 à Asnières-sur-Oise, bien au dessus de la moyenne nationale (48,9%).

## RÉSULTAT DE L'ÉLECTION MUNICIPALE 2026

**BIEN VIVRE ENSEMBLE :**

**62.52%** soit 824 voix

**UNIS POUR ASNIÈRES :**

**37.48%** soit 494 voix

Nombre d'habitants : 3169

Nombre d'inscrits : 2191

Nombre de votants : 1318

Bulletins blancs et nuls : 30



Franck LAGNIAUX



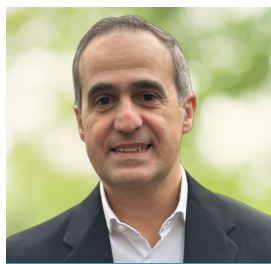
Annyline SAINT SANS



Olivier GAL



Charlotte DEVILLERS



Paulo SOBRAL



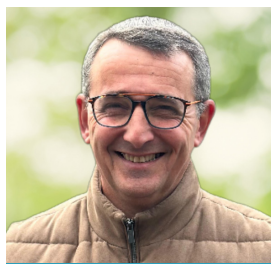
Francoise CAMPAGNE



Alain BROCHARD



Pamela RINGENBACH



Xavier CRISTOBAL



Audrey BONNIN COUVE



Jonathan ALLONGE



Michel BRAULT



Annick DESBOURGET



Thierry BOLLER



Sandrine LENTZ



## LE BILLET DU PLU

### Révision du PLU : prendre le temps de bien faire

Engagée depuis plusieurs années, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) constitue un travail structurant pour l'avenir de la commune. Ce document fixe en effet les grandes orientations d'aménagement jusqu'à l'horizon 2035. À ce titre, il nécessite rigueur, méthode et sens des responsabilités.

Dans ce contexte, il a été fait le choix de ne pas arrêter définitivement le projet à l'approche des dernières élections municipales. Une décision guidée par un principe simple : permettre à la nouvelle équipe municipale, désormais installée, de disposer de toutes les marges nécessaires pour s'approprier pleinement ce document et ses enjeux.

Ce calendrier s'explique également par des aléas indépendants de la commune. Le premier cabinet en charge de l'étude ayant cessé son activité, il a été nécessaire de relancer une procédure et de reprendre le travail sur des bases solides. Depuis, les différentes étapes ont pu être menées à bien : élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), finalisation du règlement, présentations en commission et organisation d'une réunion publique.

La concertation avec les habitants a constitué une phase essentielle de cette démarche. Mise à disposition des documents, ouverture d'un registre d'observations et d'une adresse dédiée : autant de moyens permettant à chacun de contribuer à l'élaboration du projet. Cette étape est d'autant plus importante qu'une modification du PLU après son adoption représente un coût significatif pour la collectivité.

Aujourd'hui, la révision du PLU entre dans une phase décisive. Elle devra également intégrer les évolutions réglementaires, notamment celles liées au SDRIF-e, afin de garantir la cohérence du développement communal avec les orientations régionales.

Ce travail de fond, mené dans la durée, vise un objectif clair : doter la commune d'un document d'urbanisme cohérent, équilibré et partagé, au service de son développement pour les années à venir. ■

## LE TRAVAIL EN COMMISSION

En amont du conseil municipal, et pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales. Les élus sont rassemblés en groupes de travail dans lesquels se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion visant à la dynamisation de la vie communale des Asniérois. Les commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

### Liste des 8 commissions et leurs membres

COMMISSIONS	MEMBRES
<b>COMMERCE – ASSOCIATION - TOURISME</b>	Éric THERRY, Sylvie PESLERBE, Olivier GAL, Pamela RINGENBACH, Françoise CAMPAGNE, Xavier CRISTOBAL, Annick DESBOURGET
<b>ENFANCE – JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Éric THERRY, Sandrine BONNETAIN, Audrey BONNIN COUVE, Charlotte DEVILLERS, Pamela RINGENBACH, Paulo SOBRAL, Sandrine LENTZ
<b>SPORT – PRÉVENTION - SANTÉ</b>	Éric THERRY, Franck LAGNIAUX, Xavier CRISTOBAL, Audrey BONNIN COUVE, Geneviève PIRES DA SILVA, Annyline SAINT SANS, Michel BRAULT
<b>CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT</b>	Éric THERRY, Franck LAGNIAUX, Alain BROCHARD, Serge LOPEZ, Olivier GAL, Catherine FRITZ, Sandrine LENTZ
<b>TRAVAUX – SÉCURITÉ – TRANSPORTS</b>	Éric THERRY, Jacques LETELLIER, Jonathan ALLONGE, Paulo SOBRAL, Geneviève PIRES DA SILVA, Annyline SAINT SANS, Thierry BOLLER
<b>URBANISME – GRANDS PROJETS</b>	Éric THERRY, Jacques LETELLIER, Paulo SOBRAL, Geneviève PIRES DA SILVA, Philippe MARCOT, Jonathan ALLONGE, Sandrine LENTZ,
<b>ÉVÈNEMENTIEL – CÉRÉMONIES CULTURE – PATRIMOINE</b>	Éric THERRY, Philippe MARCOT, Serge LOPEZ, Françoise CAMPAGNE, Charlotte DEVILLERS, Audrey BONNIN COUVE, Thierry BOLLER
<b>FINANCES – SUBVENTIONS</b>	Éric THERRY, Franck LAGNIAUX, Xavier CRISTOBAL, Sandrine BONNETAIN, Sylvie PESLERBE, Catherine FRITZ, Michel BRAULT

### LES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE

- Asnières-sur-Oise : Eric THERRY
- Bailleul-en-France : Delphine BONFANTI
- Bellefontaine : Martine GUYON
- Belloy-en-France : Delphine DRAPEAU
- Châtenay-en-France : Romain RENAUD
- Chaumontel : Sylvain SARAGOSA
- Epinay-Champlâtreux : Emmanuel DE NOAILLES
- Jagny-sous-Bois : Jacqueline HOLLINGER
- Lassy : Gilbert MAUGAN
- Le Plessis-Luzarches : Patrick FAUVIN
- Luzarches : Michel MANSOUX
- Maffliers : Jean-Christophe MAZURIER
- Mareil-en-France : Chantal ROMAND
- Montsoulst : Silvio BIELLO
- Saint-Martin-du-Tertre : Nathalie BENYAHIA
- Seugy : Véronique MAGNIER
- Viarmes : Hugues BRISSAUD
- Villaines-sous-Bois : Patrice ROBIN
- Villiers-le-Sec : Cyril DIARRA.

## LE TRAVAIL INTERCOMMUNAL DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE

### Les établissements intercommunaux appelés E.P.C.I :

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) désignent une forme de coopération entre les communes. Celles-ci peuvent se regrouper afin de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune. La présence d'élus d'Asnières-sur-Oise est obligatoire dans chacun de ces E.P.C.I. afin de défendre les intérêts de notre village sur de nombreux sujets importants, allant du traitement des déchets à la gestion de l'eau.



**SIVOM** : Le Syndicat à Vocation Multiple regroupe les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Il a la charge de la création et de la gestion d'équipements sportifs intercommunaux (le Stade Maspoli de Viarmes et le Stade Delacoste d'Asnières-sur-Oise), de l'entretien du Parc de Touteville.

Titulaires : Éric THERRY, Serge LOPEZ, Jacques LETELLIER  
Suppléants : Catherine FRITZ, Philippe MARCOT



**TRI-OR** : Ce syndicat a pour enjeu la collecte et le traitement des ordures ménagères visant à la réduction des déchets. Le Syndicat TRI-OR s'est engagé dans un programme local de prévention des déchets, dont l'objectif principal est de réduire de 7 % les quantités d'ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire sur 5 ans.

Titulaires : Geneviève PIRES DA SILVA, Xavier CRISTOBAL  
Suppléants : Françoise CAMPAGNE, Annyline SAINT SANS



**SICTEUB** : Le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux regroupe 21 communes sur deux départements, 14 communes du Val d'Oise et 7 communes de l'Oise. Ces installations de traitement des eaux sont situées sur la commune d'Asnières-sur-Oise.

Titulaires : Alain BROCHARD, Olivier GAL  
Suppléants : Pamela RINGENBACH, Serge LOPEZ



**SIECCAO** : Depuis sa création en 1977, le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise regroupe 16 communes, assure la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable située dans les nappes phréatiques d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise.

Titulaires : Philippe MARCOT, Alain BROCHARD  
Suppléants : Sylvie PESLERBE, Xavier CRISTOBAL



**SYMABY** : Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux regroupe 13 communes. Il est en charge des travaux d'aménagement du bassin versant de l'Ysieux, de l'amélioration des conditions d'écoulement et de l'intégration des bassins de retenue des eaux pluviales afin d'éviter les inondations.

Titulaire : Alain BROCHARD  
Suppléant : Olivier GAL



**SITRARIVE** : Le Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents, a pour objet l'entretien des berges de la rivière la Thève, des travaux d'actions, d'ouvrages et d'installations pour la réalisation du plan pluriannuel d'entretien de la Thève et de ses affluents, afin d'assurer le libre écoulement des eaux.

Titulaire : Alain BROCHARD  
Suppléant : Charlotte DEVILLERS



**PNR** : Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France regroupe 59 communes, bientôt 70. Il permet la mise en œuvre de la Charte d'un Parc Naturel Régional. Il gère un certain nombre de services d'intérêt commun comme la sensibilisation à l'environnement, la mise en valeur du patrimoine historique, la contribution à l'aménagement et la préservation de 60 000 hectares d'espaces naturels.

Titulaire : Serge LOPEZ  
Suppléant : Xavier CRISTOBAL



**SMBO** : En 2003, le Conseil départemental a créé, avec les 22 communes riveraines de l'Oise du département, le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise afin d'assurer l'entretien, la protection et l'aménagement des berges, sécuriser les chemins piétons longeant la rivière, diversifier les habitats pour la faune sauvage et plus globalement, améliorer l'aspect paysager en mettant en valeur les plus beaux sujets.

Titulaire : Pamela RINGENBACH  
Suppléant : Alain BROCHARD

## LA COMMUNE RENOUELLE ET RENFORCE SON RÉSEAU DE RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Dans une volonté constante de renforcer le lien de proximité avec les habitants, la commune engage aujourd'hui le renouvellement de son réseau de référents de quartier.

Ce dispositif, déjà en place, s'appuie sur une équipe investie composée de cinq référents de quartier, d'un référent handicap et d'un référent sécurité. Leur rôle est essentiel : à l'écoute des habitants, ils font remonter les informations du quotidien, signalent les éventuels dysfonctionnements et relaient les initiatives locales ainsi que les projets portés par la commune.

Arrivant au terme de leur mission, la municipalité souhaite aujourd'hui renouveler cette équipe et lancer un nouvel appel à candidatures pour le mandat à venir. Ce renouvellement régulier permet de faire vivre le dispositif, d'apporter un regard neuf et de maintenir une dynamique active sur l'ensemble du territoire communal.

Devenir référent de quartier, c'est s'engager concrètement pour sa commune, favoriser le dialogue entre habitants et élus, et participer à l'amélioration du cadre de vie. Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, si ce n'est l'envie de s'impliquer, un bon sens de l'écoute et un esprit constructif.

Les référents seront accompagnés dans leur mission et participeront à des temps d'échanges réguliers avec les élus et les services municipaux. Ce dispositif sera animé par Pascal Corgnet, en charge du recrutement et du suivi des futurs référents.

Habitants motivés et attachés à leur quartier : n'hésitez pas à vous porter candidats et à rejoindre cette dynamique collective au service de tous.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à [referents@aso95.fr](mailto:referents@aso95.fr) ■

## RETOUR SUR LA CLASSE DE NEIGE



Nous sommes le samedi 7 février, 22h30 le bus est là, et nous montons dedans. Nous avons eu la bonne surprise de voir que Jean-Paul était là pour nous accompagner ! Le voyage fut très long. Avec ma copine nous n'avons pas réussi à dormir. Quand nous sommes arrivés Alizée et Marco, nos animateurs, nous attendaient.

Dimanche, nous avons fait le tour du centre de Valcoline, puis nous sommes allés chercher notre matériel de ski. Nous avons hâte de suivre notre premier cours ! Nous allons skier tous les après-midis. Le soir, pour notre première veillée, nous avons joué au Loup Garou « montagnard ». Lundi matin, nous avons fait des jeux de neige : batailles de boules de neige, fabrication d'igloos, de la luge. Comme nous n'étions pas assez fatigués, nous sommes retournés skier l'après-midi.

Mardi matin, la maîtresse nous a proposé de faire un rallye-photo où il fallait retrouver des endroits dans Valcoline avec des photos et trouver à quoi ça servait.

Mercredi matin, jour du drame ! Pendant la randonnée en raquettes, j'ai perdu ma raquette depuis le télésiège ! Catastrophe ! Nous avons dû prendre un autre chemin où Carole « la sauveuse », a pris des risques pour la récupérer.

Merci Carole ! C'est beaucoup plus pratique de marcher avec les deux raquettes ! Sinon on s'enfonçait...

Jeudi, le temps ne nous a pas aimé ce jour là. Nous devions faire de la lecture de paysages, mais avec le brouillard, ce n'était pas possible. Nous avons donc fait des jeux de neige. Le soir, c'était tellement cool ! C'était la veillée BOOOOOM !!! Au programme, bonbons, jeux, danses et slow avec des objets ! Trop bien !

Vendredi, nous avons pu faire la lecture de paysage, difficilement à cause du brouillard encore, mais nous avons réussi à dessiner quelques montagnes. L'après-midi, dernier cours de ski, où nous avons passé nos médailles. Je suis trop contente d'avoir eu ma première étoile. Après le repas, nous avons regardé un documentaire sur les trajets d'école dans les autres pays.

Nous avons très bien mangé pendant le séjour, surtout la tartiflette et la croziflette. Excellent ! Merci la mairie et Stéphanie d'avoir organisé encore une fois ce merveilleux voyage, ainsi qu'à Carole et à Jean-Paul de nous avoir gentiment accompagnés.

Eléa DEBRAY

## ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS

À l'occasion des anniversaires de nos aînés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants.

Ils ont eu leur anniversaire :



Mme **WILLIAM Lucienne** 80 ans

Mme **SEUROT Annie** 80 ans

M. **BODINET Jean-Claude** 95 ans

Mme **PERKINS Marie-Louise** 80 ans

## UNE IDENTITÉ SONORE POUR LA COMMUNE, PORTÉE PAR LES ENFANTS

La commune d'Asnières-sur-Oise s'est récemment dotée d'une identité sonore originale, construite à partir de son patrimoine local. Ce projet s'appuie sur une partition retrouvée en mairie, intitulée « Le chant des enfants d'Asnières », composée par M. Bérard.

Pour donner vie à cette œuvre, des ateliers musicaux ont été proposés aux élèves de CM1/CM2 des écoles du Bois Bonnet à Baillon et Blanche de Castille. Accompagnés par Sébastien Guez, musicien intervenant et artiste pédagogue, les enfants ont pu découvrir, apprendre et s'approprier ce chant dans le cadre de séances adaptées.

Point d'orgue de ce projet, une restitution publique a été organisée le 14 mars à l'Espace Josette-Jourde. Deux représentations ont permis aux familles d'assister à l'interprétation du chant par les élèves, accompagnés pour l'occasion par les chanteurs de la chorale « La Rage Chœur ».

Ces moments, empreints d'émotion et de fierté, ont rencontré un vif succès auprès des parents



venus nombreux. Ils témoignent de la qualité du travail accompli et de l'engagement de l'ensemble des participants.

Au-delà de la création d'une identité sonore, ce projet illustre la richesse des actions menées en direction des jeunes et la volonté de valoriser le patrimoine culturel local en le transmettant aux nouvelles générations. ■

## TRANSPORTS : UNE VIGILANCE CONSTANTE SUR LA DESSERTE LOCALE



La question des transports en commun reste un sujet important pour de nombreux habitants, notamment pour les déplacements quotidiens vers la gare de Viarmes ou les établissements scolaires de Viarmes et de Luzarches.

Plusieurs remontées récentes font état d'une fréquence de bus parfois insuffisante sur la ligne 1314, en particulier en fin de matinée et en début d'après-midi. Ces difficultés concernent aussi bien les actifs que les étudiants.

Par ailleurs, d'autres problématiques ont été signalées, notamment des situations où certains bus ne s'arrêtent pas pour prendre des collégiens, en raison d'une méconnaissance ponctuelle de la ligne par certains conducteurs. À cela s'ajoute la suppression de certains

services le matin et le soir, impactant les trajets vers les collèges de Viarmes et de Luzarches.

La commune est pleinement consciente de ces difficultés et relaie régulièrement ces informations auprès de Île-de-France Mobilités, seule autorité compétente en matière d'organisation et d'évolution de l'offre de transport.

Si la municipalité ne maîtrise pas directement ces décisions, elle reste mobilisée pour faire entendre les besoins du territoire et défendre les intérêts des usagers. Les retours des habitants sont, à ce titre, essentiels pour appuyer ces démarches.

La commune invite donc chacun à continuer de signaler les difficultés rencontrées afin de contribuer à l'amélioration du service. ■

## FERMETURES DE CLASSES AU LYCÉE DE LUZARCHES : UNE VIGILANCE PARTAGÉE

La commune a récemment relayé une pétition portée par les représentants des parents d'élèves de la FCPE du lycée Gérard de Nerval, concernant un projet de fermeture de classes à la rentrée 2026-2027.

Selon les informations communiquées, une classe de Première et une classe de Terminale générales pourraient être supprimées. Une telle situation soulève plusieurs inquiétudes pour les élèves et leurs familles : augmentation des effectifs par classe, conditions d'apprentissage plus difficiles, accompagnement individualisé réduit, et possibilités d'orientation potentiellement restreintes.

Ces changements pourraient également impacter l'équilibre global de l'établissement, avec des conséquences sur l'offre pédagogique et le parcours



des élèves, notamment pour ceux nécessitant un suivi particulier.

À travers le relais de cette pétition, la commune souhaite informer les habitants de cette situation et témoigner de son attention aux enjeux éducatifs du territoire. Si elle n'est pas décisionnaire en la matière, elle reste attentive aux préoccupations exprimées par les familles et aux conditions de scolarité des jeunes. Les habitants qui le souhaitent peuvent s'informer davantage et soutenir cette démarche auprès des représentants des parents d'élèves. ■

## RAPPEL : APPEL À TÉMOIGNAGES SUR L'USINE DELACOSTE

Dans le cadre d'un projet de valorisation de la mémoire ouvrière locale, une conteuse habitant Asnières-sur-Oise souhaite recueillir des témoignages de personnes ayant travaillé à l'usine Delacoste.

Son objectif : faire revivre, à travers des récits authentiques, le quotidien et l'ambiance de cette époque qui a marqué l'histoire industrielle de notre commune. Si vous souhaitez partager votre expérience ou des souvenirs liés à l'usine, contactez le service communication : [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr).

Merci pour votre contribution à la transmission de notre histoire locale.

### UN MUSÉE POUR CÉLÉBRER NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Asnières-sur-Oise souhaite valoriser un pan important de son histoire : le site industriel Delacoste, berceau de la célèbre girafe Sophie, jouet emblématique connu dans le monde entier. Pour donner vie à ce futur musée, nous faisons appel à vous, habitants et passionnés de mémoire locale.

### Un appel à contribution

Vous possédez des objets, des affiches, des documents, du matériel ou des témoignages liés à l'usine Delacoste et à la fabrication de Sophie la girafe ? Votre contribution peut enrichir la collection du musée et permettre de transmettre ce patrimoine unique aux générations futures.

### Comment participer ?

Il vous suffit de prendre contact avec le service [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr) afin de proposer vos pièces. Chaque objet sera étudié avec soin et pourra, selon sa nature, rejoindre l'exposition du futur musée.

### Un projet collectif et fédérateur

Ce musée se veut avant tout une aventure commune : mettre en lumière le savoir-faire industriel d'Asnières-sur-Oise, rendre hommage aux femmes et aux hommes qui y ont travaillé, et partager avec fierté une histoire locale devenue mondiale.

Ensemble, faisons revivre l'esprit du site Delacoste et offrons à Sophie la girafe le musée qu'elle mérite ! ■

## LE CMJ À L'HONNEUR AU PRINTEMPS DES POÈTES 2026

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) d'Asnières-sur-Oise a participé à l'édition 2026 du Printemps des Poètes 2026, organisée par la C3PF.

Ce concours de poésie a rassemblé plus de soixante participants. Les jeunes du CMJ se sont particulièrement illustrés en remportant le 2<sup>e</sup> prix dans la catégorie des 10-13 ans. Une belle récompense qui vient saluer leur créativité et leur engagement.

Félicitations à eux pour cette réussite et leur contribution à cet événement culturel.

### “ Je veux “

*Je veux faire un voyage  
Pour découvrir de nouveaux paysages ;  
Je veux prendre mon temps  
Pour ressentir la douceur du vent ;  
Je veux écouter le bruit des vagues  
Tout en rêvant comme Inoxtag ;  
Je veux que les fleurs s'épanouissent au soleil  
Comme dans Alice au pays des merveilles ;  
Je veux une nouvelle allure  
Pour découvrir de nouvelles cultures ;  
Je veux ressentir les rayons du soleil  
Au lieu de jouer à la play.*





**FABIENNE CÉSAR**

## Thérapeute en accompagnement psycho-émotionnel

### Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre approche en tant que thérapeute en accompagnement psycho-émotionnel ?

Je suis thérapeute en accompagnement psycho-émotionnel à Asnières-sur-Oise. J'accompagne enfants, adolescents et adultes à mieux comprendre leurs émotions, dépasser des blocages et transformer certaines croyances limitantes qui peuvent freiner leur épanouissement.

J'utilise des outils issus des thérapies brèves comme la **PNL (Programmation Neuro-Linguistique)**, l'**hypnose** et l'**EFT (Emotional Freedom Techniques)**. La PNL permet notamment de modifier certains schémas de pensée ou de comportement limitants, l'hypnose facilite l'accès aux ressources profondes de la personne, et l'EFT agit sur la régulation émotionnelle. Ces approches sont complémentaires et permettent d'agir à la fois sur les émotions, les perceptions et certains automatismes du cerveau. L'objectif est d'aider chacun à **mobiliser ses propres ressources, changer de regard sur certaines situations et favoriser des changements durables dans le temps.**

### Qu'est-ce qui vous a amenée à vous spécialiser dans la relation parent-enfant et la gestion des émotions ?

Comme beaucoup de parents, je me suis moi-même retrouvée parfois démunie face aux émotions de mes enfants.

On trouve aujourd'hui énormément de conseils sur internet, parfois contradictoires et souvent culpabilisants. J'ai aussi constaté qu'il n'est pas toujours simple de trouver un accompagnement qui soutienne à la fois les parents et les enfants de manière concrète et bienveillante.

### Vous proposiez récemment un atelier intitulé « Quand les émotions débordent... que faire ? ». Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Parce que c'est une situation que beaucoup de parents vivent : lorsque l'émotion déborde, toute la famille peut se sentir dépassée.

Cet atelier permet à la fois **de mieux comprendre ce qui se passe chez l'enfant dans ces moments-là** et de repartir avec **des outils concrets** pour réagir de manière plus apaisée. L'idée est aussi de montrer qu'en comprenant mieux les émotions, on peut souvent **prévenir les débordements plutôt que simplement gérer les crises.**

Le dernier atelier du cycle « Parents & enfants apaisés »

se déroulera d'ailleurs le 12 mai à l'espace de coworking de la commune, sur le thème : « Renforcer le lien pour mieux coopérer ».

### Selon vous, quelles sont les principales difficultés rencontrées aujourd'hui par les parents face aux émotions de leurs enfants ?

Les enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement très stimulant : écrans, rythme rapide, sollicitations constantes... Leur cerveau est encore en développement. La partie qui permet de réguler les émotions et de prendre du recul — **le cortex préfrontal** — continue d'ailleurs à se développer jusqu'à environ 25 ans. La fatigue, le sommeil ou parfois l'alimentation peuvent aussi influencer leur capacité à réguler leurs émotions. Beaucoup de parents culpabilisent alors qu'ils font simplement **de leur mieux dans un contexte exigeant.**

### Que se passe-t-il concrètement « derrière » une crise ou une réaction émotionnelle forte chez un enfant ?

Lorsqu'un enfant est submergé par une émotion, on peut parler de véritable **tempête émotionnelle**. Son cerveau émotionnel prend le dessus et il n'a plus accès à ses capacités de réflexion. La crise est souvent le signe qu'il est dépassé par ce qu'il ressent. L'objectif est donc d'abord de l'aider à retrouver un sentiment de sécurité et de calme avant de pouvoir dialoguer.

### Pourquoi est-il parfois si difficile pour les parents de garder leur calme dans ces moments-là ?

Parce que les émotions sont contagieuses ! Quand un enfant s'énerve, cela peut activer nos propres réactions. Certaines situations peuvent aussi venir réveiller des blessures ou des expériences de notre propre histoire. En prendre conscience permet souvent de changer de regard et de réagir différemment.

### Quels types d'outils ou de conseils concrets les parents pouvaient-ils y trouver ?

Les parents découvrent notamment l'importance de nommer les émotions, écouter sans minimiser et accueillir ce que ressent l'enfant. Cet accueil a un effet direct sur le système nerveux : lorsqu'un enfant se sent compris et en sécurité, son corps peut progressivement se calmer et il retrouve plus facilement sa capacité à réfléchir.

**Toutes les émotions sont acceptables, mais tous les comportements ne le sont pas : le cadre reste**

**essentiel, mais il devient beaucoup plus facile à poser lorsque l'enfant se sent compris.**

### Pouvez-vous nous donner un exemple de ce que les parents peuvent apprendre à dire... ou à éviter dans ces situations ?

Un réflexe fréquent est de dire : « Calme-toi ! » ou « Ce n'est rien ». Malheureusement ces phrases attisent souvent la crise au lieu de l'apaiser.

Dire plutôt : « Je vois que tu es très en colère » ou « Ça a l'air difficile pour toi » aide l'enfant à se sentir compris. Lorsqu'une émotion est reconnue, le système nerveux se calme plus facilement et l'enfant retrouve progressivement sa capacité à réfléchir. **L'effet est parfois spectaculaire.**

On peut aussi aider l'enfant à prendre du recul sur la situation. Par exemple en lui demandant :

**« Si ton copain vivait la même chose, qu'est-ce que tu lui dirais ? »**

Ce changement de perspective permet souvent de sortir de l'émotion et de réfléchir autrement.

### Constatez-vous une préférence des habitants pour des accompagnements individuels plutôt que collectifs ?

Les deux formats sont appréciés. Les ateliers permettent des échanges riches entre parents et offrent souvent un sentiment de soutien collectif, tandis que l'accompagnement individuel permet d'aborder les situations de manière plus personnalisée.

### À qui s'adresse votre accompagnement individuel ?

Aux enfants, adolescents et adultes qui souhaitent dépasser un blocage, mieux gérer leurs émotions ou traverser une période de vie plus sereinement. L'objectif est d'aider chacun à retrouver et amplifier **ses propres ressources** pour avancer avec plus de confiance.

### Sur quelles problématiques pouvez-vous aider concrètement les familles, les enfants ou les adolescents ?

Chez les enfants et adolescents : gestion des émotions, confiance en soi, anxiété, difficultés scolaires, phobies, énurésie ou accompagnement du TDAH.

Chez les adultes : stress, anxiété, surcharge mentale, burn-out, phobies, arrêt du tabac, gestion du poids ou périodes de transition de vie.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive : chaque personne vient avec une histoire et des objectifs qui lui sont propres.

### Quel conseil simple pourriez-vous donner aux parents confrontés à des émotions débordantes au quotidien ?

Se rappeler qu'une émotion est un message, pas un problème à faire disparaître.

Comprendre et accueillir ce que ressent l'enfant permet souvent **de prévenir les débordements** et de rétablir le dialogue plus facilement.

Les interactions positives et les moments de qualité avec son enfant sont aussi des outils très puissants pour renforcer le lien et éviter bien des tempêtes émotionnelles.

### Quel message souhaiteriez-vous adresser aux parents qui hésitent encore à se faire accompagner ?

Se faire accompagner ne signifie pas que l'on est un mauvais parent.

C'est simplement prendre un moment pour porter un regard nouveau sur une situation et trouver des solutions adaptées.

Parfois quelques séances suffisent pour provoquer **une prise de conscience qui transforme profondément la manière de vivre certaines situations.** ■

## LE FRELON ASIATIQUE UNE MENACE RÉELLE POUR LA BIODIVERSITÉ

Identifié en France en 2024, le frelon asiatique représente une menace pour la biodiversité, classé espèce exotique envahissante, il détruit les pollinisateurs (abeille solitaire, guêpe, abeille sociale, syrphé et les diptères.

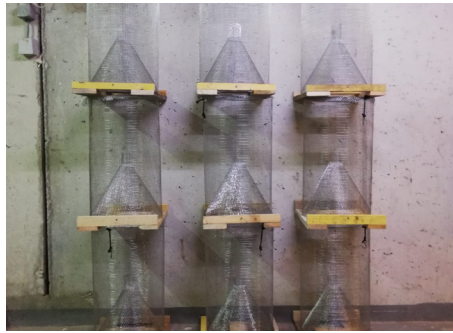
Les colonies comptent souvent de très nombreux individus et les attaques peuvent être massives, même si les nids secondaires sont souvent haut perchés dans les arbres, il n'est pas rare de les retrouver dans les haies, toitures et compteurs d'eau.

Lors de fortes populations, il représente une gêne pour les stands de poissons et de viande sur les marchés de plein air, les boulangeries-pâtisseries, risque pour les employés communaux et tous les secteurs sont touchés (horticulture, maraîchage, apiculture...)

Un seul nid produit plusieurs centaines de fondatrices

La lutte contre le frelon doit être une action collective :

- La sensibilisation et la participation des citoyens et des acteurs locaux
- Le piégeage sélectif des reines fondatrices au printemps
- La destruction des nids
- La lutte au rucher



Notre lutte contre le frelon a commencé à Asnières depuis 2023 et va s'amplifier en 2026, différents types de pièges sélectifs ont été confectionnés pour améliorer notre lutte, ils seront installés sur la périphérie Asnières-sur-Oise, Noisy sur Oise et à l'entrée de Viarmes. ■

## 3<sup>e</sup> COURT DE TENNIS, LES TRAVAUX AVANCENT

Bonne nouvelle pour les sportifs : les travaux du nouveau 3<sup>e</sup> court de tennis couvert au stade Maspoli progressent.

Après les premières phases de préparation et de structure, le chantier entre désormais dans une étape visible qui laisse déjà apparaître la future installation. Ce nouvel équipement permettra de développer l'accueil des adhérents et aux jeunes du club de pratiquer le tennis toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

Un investissement concret pour le sport local, de meilleures conditions d'entraînement et un équipement moderne.



La municipalité et le SIVOM poursuivent ainsi leur engagement en faveur du développement des infrastructures sportives et du dynamisme associatif à Asnières. Inauguration début juin.

## UN ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE Une solution innovante et efficace



Au cours du mois de mars, un nouvel éclairage public solaire a été installé sur le parking situé face à la mairie. Ce choix s'est imposé naturellement, en l'absence de point de raccordement électrique à proximité.

Ce dispositif autonome présente plusieurs avantages : il permet de sécuriser les lieux tout en maîtrisant la consommation d'énergie. Doté d'un système intelligent, l'éclairage s'atténue en l'absence de présence et s'intensifie automatiquement dès qu'un mouvement est détecté.

Cette installation, à la fois écologique et économique, constitue une belle réussite et s'inscrit pleinement dans une démarche d'adaptation aux contraintes techniques tout en répondant aux besoins des usagers.

Fort de ce retour d'expérience positif, la commune a prévu l'installation d'un équipement similaire sur le parking de la rue Delchet, afin de poursuivre le déploiement de solutions d'éclairage innovantes et sécurisantes sur le territoire. ■

## ECLAIRAGE PROBLÉMATIQUE GRANDE RUE PARC AUX OISEAUX

Suite aux dysfonctionnements récurrents de l'éclairage public constatés sur le secteur du Parc aux Oiseaux et de la Grande Rue, la société CITEOS est intervenue à plusieurs reprises afin de trouver la panne et procéder aux réparations nécessaires. Durant cette période, l'éclairage public a été allumé ponctuellement en journée et coupé en alternance, le temps des opérations techniques. Ces désagréments temporaires sont indispensables pour rétablir un fonctionnement normal et durable. Merci de votre compréhension et de votre collaboration pour l'amélioration du cadre de vie dans notre commune. ■

## NOUVEL ÉCLAIRAGE STADES MASPOLI ET DELACOSTE

Durant l'hiver, l'éclairage des terrains de football des stades Delacoste et Maspoli ont été totalement remplacés. Sur chaque stade, 4 projecteurs à led de haute qualité ont été installés sur mats. Désormais, nos sportifs peuvent jouer dans les meilleures conditions avec un éclairage conforme aux exigences des normes de la FFF tout en étant beaucoup plus économique. Cet équipement est financé par le SIVOM Viarmes-Asnières. ■

## CARTES POSTALES



### REPAS DES SENIORS DU CCAS

Un très beau moment de convivialité lors du repas offert à nos aînés. Ambiance chaleureuse et festive grâce à Malthazar, qui a fait revivre les plus grands succès des années 80 pour le plus grand plaisir de tous.



### THÉÂTRE SENIORS DE VIARMES

Un bel après-midi placé sous le signe de la culture et du partage. La pièce de théâtre offerte par le service senior de Viarmes a enchanté le public, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Merci à tous les participants pour ce moment de plaisir et de bonne humeur !



### RASSEMBLEMENT DES MÉCANIQUES ANCIENNES DU 22 FÉVRIER

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



[ville-asnieres-sur-oise.fr](http://ville-asnieres-sur-oise.fr)

CARTES **POSTALES**



**PUCES DES COUTURIÈRES  
DU 22 MARS**

Un beau succès pour les Pucés des couturières organisées le dimanche 22 mars. De nombreux visiteurs sont venus à la rencontre des exposants, passionnés et talentueux, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Un rendez-vous désormais bien installé, apprécié de tous les amateurs de couture et de loisirs créatifs !



**BAL COUNTRY ORGANISÉ  
PAR LES WESTERN RODÉO  
DANCERS**

Ambiance festive et bottes de rigueur pour le bal country organisé par les Western Rodéo Dancers ! Plus de 100 participants, venus des clubs de country de toute la région, se sont retrouvés pour partager leur passion. Un grand bravo aux organisateurs pour cette belle réussite, qui confirme une fois de plus l'engouement pour la country dans notre territoire. Ambiance festive et joyeuse !



**FÊTE FORAINE**

Pour des raisons purement logistiques, les forains ont souhaité installer la fête foraine sur un autre site que Baillon. Elle s'est donc tenue rue Frédéric Masson, à proximité de l'aire de jeux de Sophie, permettant ainsi de maintenir ce rendez-vous apprécié dans de bonnes conditions.

**TERRAIN 4 SAISONS :  
UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE**



Le projet de création d'un terrain 4 saisons a fait l'objet d'une étude approfondie depuis plusieurs années. Une première hypothèse envisageait une implantation sur le site des Gourdeaux, accompagnée d'autres équipements. Toutefois, cette option s'est heurtée à des contraintes foncières importantes : multiplicité des propriétaires, procédures de succession en cours et refus de vente d'une parcelle. Malgré le lancement d'une procédure d'expropriation, les délais de réalisation auraient été particulièrement longs, estimés à plusieurs années, avec un coût global pouvant atteindre 1,5 million d'euros sur un terrain non préparé.

Face à ces contraintes, le SIVOM, après consultations des utilisateurs a retenu une solution plus rapide et plus adaptée aux besoins du territoire : l'aménagement d'un terrain 4 saisons sur le stade Delacoste. Au-delà du club de football, cet équipement idéalement situé bénéficiera à un large public : près de 1500 élèves issus des écoles et du collège pourront utiliser cette infrastructure tout au long de l'année, quelles que soient

les conditions météorologiques. Il permettra notamment le maintien des activités sportives, y compris dans le cadre des classes à horaires aménagés.

Comme tout projet public, sa mise en œuvre a nécessité de nombreuses étapes réglementaires : rédaction du cahier des charges, choix d'un bureau d'études, études techniques, élaboration du dossier de consultation des entreprises et lancement de l'appel d'offres. La commission d'appel d'offres du SIVOM a étudié quatre propositions d'entreprises.

Les travaux sont prévus durant la trêve estivale, de juin à août, afin de permettre une mise en service rapide de cet équipement attendu.

Par ailleurs, le site des Gourdeaux, propriété de la commune, fera également l'objet d'aménagements complémentaires avec la création d'une piste d'athlétisme, d'agrs sportifs et d'un parking pour le parc de Touteville. Ce projet illustre la volonté de doter le territoire d'équipements sportifs durables, accessibles et adaptés aux usages d'aujourd'hui. ■

**TRAVAUX  
RÉALISÉS PAR  
NOS ÉQUIPES**



Sécurisation du passage Charles Musquin et des terrasses.



Aménagement de sécurité à l'espace Josette-Jourde



Ramassage de dépôts sauvages



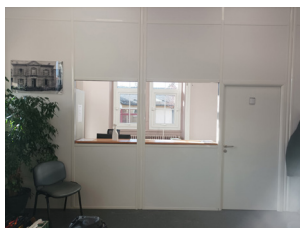
Dépannage de l'éclairage public



Sécurisation de la sortie de l'école avec Arthur et zoé



Campagne de rebouchage et de traçage



Réaménagement de l'accueil de la mairie



Réfection des Peintures au périscolaire

## PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Permanence parlementaire de votre député  
**Ayda HADIZADEH**  
 Sur rendez-vous : 06.75.09.61.88  
 Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

## DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE



### LE BUS DU CIAS

Le CIAS se rend tous les mois dans notre commune afin de vous accompagner et vous guider dans vos démarches.

#### Qu'est-ce que le Service Public Itinérant ?

Un service de proximité pour tous les usagers.  
 Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, France Travail...

Informations et prise de rendez-vous :

**06 43 60 03 32 / cias@c3pf.fr**

**Prochains rendez-vous sur la place de l'église :**

**Lundi 18 mai de 9h30 à 16h30**

**Lundis 8 et 22 juin de 9h30 à 16h30**

Téléphone : **06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39**

Mail : **cias@c3pf.fr**

### LA MISSION LOCALE : un accompagnement pour les jeunes

La Mission Locale propose un accompagnement personnalisé aux **jeunes de 16 à 25 ans**, qu'ils soient en recherche d'emploi, de formation, d'orientation ou confrontés à des difficultés d'insertion.

Lors des **permanences organisées à Luzarches et Montsoul**, les jeunes peuvent bénéficier d'un suivi individualisé : aide à la construction du projet professionnel, recherche d'emploi ou de formation, accès aux droits, mobilité, logement ou encore santé. Ce service de proximité constitue un soutien essentiel pour favoriser l'autonomie et l'insertion durable des jeunes sur le territoire.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale. Toutes les semaines, un agent de la Mission Locale recevra les jeunes les lundis après-midis à Montsoul et les mercredis matins à Luzarches. Prenez rendez-vous au **01 34 18 99 00**

### POUR L'ABF

Les dates des permanences de l'ABF, qui se dérouleront à la Mairie de Viarmes, Salle de la Bibliothèque Place Pierre Salvi à Viarmes, sur prise de rendez-vous par téléphone au **09 78 47 34 17**

## ÉTAT CIVIL\*

### NAISSANCES

- Abdy ATTOUMANI né le 3 janvier 2026
- Zeyn BELDJOUDI SABIR NAQOURI né le 4 février 2026
- Harper, Yvonne KRANTZ née le 6 février 2026
- Eva FERNANDES née le 12 février 2026
- Matéo, Yaël, Etan KNINBA né le 20 février 2026
- Naël, Lukas, Cyrille DUREL Né le 17 mars 2026

\* En fonction des autorisations de publication.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Groupe majoritaire du conseil municipal

Le 15 mars, vous nous avez accordé une confiance nette et sans ambiguïté en portant la liste Bien Vivre Ensemble à 63 % des suffrages. Ce choix majoritaire nous confère une responsabilité : gouverner, décider et agir avec cohérence, dans le respect du cadre démocratique.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal du 20 mars s'est déroulé, avec la réélection d'Éric Therry comme maire et ses 4 adjoints. Puis sont venues les désignations dans les commissions et les syndicats intercommunaux.

Sur ce dernier point, nous assumons pleinement le choix d'un scrutin de liste composé de membres de la majorité. Pourquoi ? Parce que les syndicats intercommunaux sont des instances opérationnelles, où la cohérence, la réactivité et l'alignement avec le projet municipal sont essentiels. Il ne s'agit pas

d'instances de débat, mais d'outils de mise en œuvre des politiques publiques.

Le mode de scrutin retenu est strictement conforme à la loi. Il garantit que la majorité, légitimée par le vote des habitants, puisse conduire les actions pour lesquelles elle a été élue. Le groupe minoritaire a proposé une liste qui n'a pas été élue.

Par ailleurs, nous avons fait le choix de limiter à quatre le nombre d'adjoints. Cette décision ne vise ni à concentrer le pouvoir, ni à réaliser des économies, mais à favoriser une organisation plus collective. Le bureau municipal a ainsi été élargi à l'ensemble des élus de la majorité, qui se réuniront tous les quinze jours afin d'associer pleinement chacun aux décisions.

La démocratie repose sur un équilibre entre représentation et capacité d'action. Nous avons fait le choix de l'efficacité et de la clarté, au service de l'intérêt général.



## UNIS POUR ASNIÈRES

### Groupe minoritaire du conseil municipal

#### Une Minorité pour la Démocratie.

Merci aux 494 Asniérois qui nous ont fait confiance (38%), et plus largement aux 1318 électeurs qui se sont exprimés. Dans le même temps, 843 abstentions et 30 bulletins blancs ou nuls rappellent une réalité : notre démocratie locale reste fragile.

Pour le mandat 2026-2032, nos 4 conseillers municipaux et notre conseiller communautaire seront pleinement engagés pour la faire vivre.

Une minorité réduite au strict minimum légal. Un seul représentant dans les commissions municipales. Aucun dans les 12 syndicats intercommunaux que nous finançons pourtant par nos taxes et impôts (SIVOM, TRI-OR, SICTEUB, SIECCAO, SYMABY, SIERVMRV, SITRARIVE, PNR, SDVO, CEEVO, EPFIF, SMGFAVO). Lors du mandat précédent, nous y avions au moins une présence. Aujourd'hui, nous en sommes totalement exclus.

Malgré cela, nous resterons constructifs. À la fin du mandat précédent, il a été reproché à notre minorité sortante de ne pas avoir de bilan. Comment ne pas constater qu'en matière de réalisations locales, tout ce qui est accompli est revendiqué par la majorité ? Celle-ci dresse un bilan global, sans se soucier de remercier, ni même de reconnaître ce qu'elle doit aux débats,

pourtant limités, que le législateur impose au conseil municipal avec sa minorité. Le « nous » majoritaire gomme ainsi tous nos apports dans les débats et toutes nos contributions aux décisions.

Un groupe minoritaire n'a aucun pouvoir, sinon celui de questionner, de faire consigner ses remarques et de proposer. Ce n'est jamais la minorité qui décide où qui refuse. Nous sommes néanmoins fiers d'avoir maintenu une liste qui a permis, dimanche 15 mars, un véritable choix démocratique. Ce choix a fait défaut dans les 68 % de communes où une seule liste se présentait.

Et pourtant, sans pouvoir, nous avons une responsabilité : celle de représenter les Asniérois, votants comme abstentionnistes. Malgré notre position minoritaire, nous saisissons les possibilités qui nous sont laissées pour contribuer, par nos propositions, à la vie démocratique.

Au conseil municipal, nos 4 voix sur 23 valoriseront le dialogue : dialoguer au conseil, dialoguer avec vous si vous le souhaitez, dialoguer avec les associations qui le désirent.

Et dialoguer dans cet espace d'expression, aussi limité soit-il, mais indispensable à la vitalité démocratique.

# Sur votre agenda d'avril à juin 2026

## AVRIL

**26**

Troc plantes et graines  
place du marché

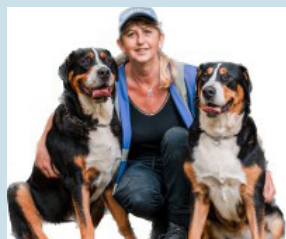


Plats à emporter par l'association  
Autour de l'École depuis le 29 mars  
place du marché

Rassemblement Mécaniques  
Anciennes sur le parking du  
Carrefour Market



Atelier Lamy's dog Educ  
sur la place du marché



Atelier « Stop Tabac / Sucre »  
place du marché



## MAI

**1**

Brocante



**8**

Cérémonies du 8 mai

**10**

Vos élus à votre rencontre



**Mai-juin**  
Tournois  
de l'OVA



## JUIN

**6**

Festival rock Asnières en Scène



**6-7**

Carrousel gratuit pour les enfants,  
place du marché



**13**

Parc en livre par le pôle culturel C3PF

**14**

Elus à votre rencontre

“Jour de Fête” en collaboration  
avec l'abbaye de Royaumont.

**18**

Appel du 18 juin Viarmes

**20**

Fête de la musique : Concert années 80  
et karaoké géant place de l'église

**26-27-28**

Spectacle de l'école de danse d'Asnières

**28**

Rassemblement des Mécaniques  
Anciennes Parc de Toutedville